L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, MARS 17, 1898. No 7.

ABCNNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.

LA TROISIEME SESSION

De la neuvieme Legislature ouverte le 10 de ce mois

L'ouverture eut lieu dans la manière conservée par l'antiquité. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Patterson, accompagné du Capt. Williams, chirugien ; major Codd, Col. Ruttar et son secrétaire.

Son arrivée fut annoncée par une salve d'artillerie du fort Osborn. La garde d'honneur se composait d'un détachement des Dragons Royaux du Canada commandé par Capt. Gardner.

Ayant été rencontré à l'entrée par l'hon. Col. McMillan et l'hon. J. W. Cameron, il fut escorté au siège.

Après les annonces ordinaires, Son Honneur lut le discours du Trône.

Nous regrettons que le manque d'espace nous force de remettre à plus tard la publication de ce document si bien rédigé.

Le spectacle de l'ouverture ne manque jamais d'attirer une grande réunion et celle-ci n'était passans exception. La chambre était remplie de fond en comble. Tous les rapports sont maintenant prêts à être présentés et l'ouvrage *dur* commence.

Le onze était journée remarquable, car après les discours prononcés par les deux chefs et quelques autres, le membre pour St-Boniface se leva. Tous les autres discours nous paraissent tièdes à côté du sién. Le voir se lever et se poser on eut dit qu'il croyait faire trembler de peur et vouloir en imposer à la chambre toute entière.

Hochant la tête deux ou trois fois comme un bon coursier qui sent le vent, il entomma son discours

Vous dire quel flot d'éloquence jaillissait de sa bouche ! mais il est impossible ; il nous faudrait le pouvoir du poète et une harpe aeolienne. Il nous suffit de dire que sa péroraison a été la partie la mieux reçue de son discours. A le voir, raide comme une flèche, le bras tendu au-dessus de la tête, les poings fermés, les cheveux crispés, les yeux dont jaillissaient des étincelles, on l'eut pris pour Jupiter foudroyant les masses.

Il disait : "Oui, messieurs, faites ce que vous voulez, tant qu'au tarif protectionnel, tant qu'a la question d'immigration, je comprends que le gouvernement ne peut se passer d'argent ; je comprends cela, et moi il me faut mon indemnité."

Enfin l'effort de ce monsieur, que le résultat d'une élection a donné lieu au public de voir comme le vrai représentant des Canadiens-Français du comté de St-Boniface, a été voté *un bon discours*. AH ! C'ÉTAIT BEAU !

ENFIN

Le debat sur le contrat McKenzie & Mann est vide.

Ottawa, 11 mars.

Le vote a été pris à 5 heures ce matin. L'amendement de M. Burden a été défait par un vote de 65 pour et 119 contre, soit une majorité de 54 tandis que la motion principale a été emportée par 39 de majorité.

Cinq conservateurs ont voté contre l'amendement et deux conservateurs ont appuyé le gouvernement sur la mesure.

Le vote sur l'amendement est très significatif parce qu'il démontre clairement que la mesure de l'administration est plus en faveur chez les députés que celle proposée par Sir Charles Tupper.

Le chef de l'opposition a donc manqé de discernement en laissant amener cet amendement dont le rejet par l'énorme majorité de 54, rehausse le mérite du projet de l'hon. M. Sifton.

Il est donc définitivement établi maintenant que la proposition du gouvernement de construire le chemin de fer de la rivière Stickine au lac Teslin est la seule possible dans les circonstances.

Sir Charles Tupper eut fait preuve d'habileté s'il se fut contenté de voter contre le contrat sans offrir aucun amendement.

Le vieux chef, dans son anxiété de créer des embarras à Sir Wilfrid, s'est enfoncé dans un sentier étroit et d'où il lui a été impossible de retrouver ses pas. Il lui a fallu continuer sa route qui l'a conduit à un échec humiliant pour lui et pour son parti.

Pendant un mois il déployé toute son énergie pour chercher à prouver aux chambres et au pays que le gouvernement aurait pu faire un marché plus avantageux que celui conclu avec Mackenzie & Mann, et suggère à la chambre un projet qu'il croit plus économique et offrant de plus grands avantages.

Or ses propres partisans viennent de lui dire—par le vote sur l'amendement—que le projet de M. Laurier est de beaucoup préférable au sien. Pourquoi donc avoir fait tant d'obstacles et avoir gaspillé autant d'amunition—tout cela au dépens du peuple—pour dénoncer une entreprise que ses supporteurs reconnaissent bien supérieure à celle que le chef de l'opposition désirait faire adopter.

Ce qui prouve une fois de plus que bateau conservateur manque de gouvernail.

La conduite du ministre en cette occasion a été admirable.

Convaincus des mérites de la voie ferrée proposée, les ministres ont invité l'opposition à suggérer un autre projet plus conforme à leurs idées. On leur a laissé le champ libre ; on n'a en aucune manière entravé la discussion et gêné les manœuvres des membres de la gauche.

Les hommes les plus proéminents du côté de l'opposition—M. Morin inclus—ont parlé à plusieurs reprises et à chaque fois des heures durant.

Le débat ne pouvait tourner qu'à l'avantage du gouvernement qui avait fait une étude spéciale des lieux et des meilleures méthodes à prendre, dans l'intérêt général de la patrie, pour établir une voie de communication avec le pays du Klondyke.

Tous les obstacles qu'on pouvait soulever contre la route adoptée avaient été prévus ; tous les avantages qu'offraient les autres voies avaient été étudiés et comparés avec soin et d'une manière impartiale.

Le gouvernement ne fit le choix du chemin de la rivière Stickine qu'après avoir épuisé tous les moyens de renseignement possibles, et leur succès dans la division de ce matin est le triomphe naturel d'une administration sage, prudente et clairvoyante, sur les idées étroites, vagues, obscures et intéressées de quelques hommes mal avisés et surtout mal renseignés.

Mariage fin de siècle.

Célébré à St-Hyacinthe.

Il y a peu de temps, un homme arrivait du Manitoba à la recherche d'une épouse, et on lui annonçait qu'il trouverait à l'Hôtel-Dieu deux demoiselles,—les deux sœurs—en disponibilité.

Le voyageur noua connaissance avec elles et, tout de suite, fut captivé par les charmes de la plus jeune qu'il ne tarda pas à conduire à l'autel. La cérémonie a eu lieu ces jours derniers, à la cathédrale, grâce à une permission spéciale de l'évêque.

L'épouseur avait fourni à la mariée un spendide trousseau. Pour consoler la sœur de sa femme, il lui a promis de lui dénicher un bon mari parmi ses voisins.

Ce mariage fin de siècle fait le sujet de nombreuses conversations ici.—*Le Temps.*

DECES.

Les restes mortels de feu M. N. Germain ont été inhumés lundi dernier. Le cortège s'est d'abord rendu à la cathédrale ; on a pu constater par le grand nombre des représentants de St-Boniface, Winnipeg et les environs qu'on y voyait, le grand respect et l'estime mérités que tous lui portaient. Le deuil était conduit par MM. Georges et Cléophas Germain, fils ; MM. H. J. Richer, Eugène Paradis et H. Fournier, gendres ; MM. Rosario, Albert, Eugène et Hector Germain, petits-fils.

Les porteurs étaient les hon. juges Dubuc et Prud'homme, M. F. Chénier, M. A. Kéroack, M. L. O. Genest, M. W. H. Pambrun, M. F. Jean et M. Joseph Lecomte.

La grand'messe de *Requiem* fut chantée par le R. M. Messier, curé de la paroisse. Ta cérémonie était des plus solennelles et des plus imposantes.

M. Nap. Germain, de Montréal, et M. Alphonse Germain, de Boston, deux autres fils du défunt, n'ont pu se rendre.

L'evenement du jour.

Ils se succèdent rapidement de nos jours les événements. Depuis quelque temps, nous avons eu la grande tempête, avec son bouleversement général. Puis l'imbroglio américain-esp[illegible]ol, provoqué par l'explosion [illegible] "Maine."

Celui du jour est assurément la découverte, dans la Colombie Anglaise, d'une montagne d'or, dépassant en dimension et en richesse tout ce qui a encore été vu au Klondyke.

Le fait est important, en effet, à plus d'un point de vue.

Il y a d'abord naturellement l'addition d'une richesse nouvelle.

Puis la responsabilité que cette découverte impose au gouvernement, pour la protection du public en général.

Les communications avec la Colombie étant plus rapprochées et plus faciles, les mineurs s'y porteront plutôt qu'au Klondyke.

Ce sera la justification de l'attitude prise par le gouvernement de M. Laurier : "Ces découvertes de mines sont toutes plus ou moins problématiques. Nous ne voulons pas faire courir de risques aux populations des vieilles provinces, telles que Québec et Ontario. Et nous ne donnerons pas un seul centin de leur argent dans cette aventure. En échange d'un chemin de fer, nous donnerons volontiers cependant quelques-uns de ces rochers inhospitaliers, que l'on dit si riches."

Cette découverte vient aussi justifier encore davantage la construction du "Crow's Nest," qui, lui, ne traversera pas seulement une région de richesses mystérieuses, mais formée des plus belles terres d'Amérique et des mines de charbon capables de rivaliser avec celles de la Nouvelle-Ecosse.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle découverte.—*Le Signal.*

ST-JOACHIN DE LA BROQUERIE

La plus grosse tempête de l'hiver a eu lieu mercredi de la semaine dernière. Personne n'y a péri tout de même.

Le bois de construction pour l'Eglise sera presque tout rendu vers la fin des beaux chemins.

MM. Eugène Goulet et Hormisdas Thérien ont eu la magnifique idée d'établir une fromagerie. Il y aura une réunion des hommes d'affaires de la paroisse dans une couple de semaines pour former une compagnie. La fromagerie sera en ordre vers le mois de mai.

TELEGRAMME.

On parle de réforme au Sénat et la chose prend un aspect de plus en plus sérieux.

Ottawa, 16 mars.—Il semble être décidé ici que W. C. Fryes, M.P.P., sera appointé juge en chef de la Colombie Anglaise ; M. J. Martin ne parait pas envier la position.

Toronto, 16 mars. — Les marchands d'Ontario, surtout ceux qui sont vis-à-vis les côtes du Michigan, se plaignent de la diminution des affaires à cause de la contrebande qui est facilitée par les excursions.

Montréal, 16 mars.—On dit que *La Minerve* va renaître. Une compagnie composée de MM. Tupper, Forget, Royal, Beaubien et d'autre, force MM. Chapleau et Nantel, soit d'en venir à cela de suite ou d'en finir avec leurs pourparlers avec Caron.

Le chemin de fer du Northern Pacific annonce que le prix du passage d'ici à Toronto, Montréal, New York et autres points à l'Est est réduit à $28.20, 1re classe, et $27.20, 2nde classe. L'ancien prix était $41. La compagnie ne peut augmenter ses prix sans donner dix jours d'avis.

Pour Rire.

Mari résigné :

—Eh bien ! oui, c'est entendu, ma chère amie, je n'existe pas, je sais bien qu'il faut que tu aies toujours le dernier mot. .... Tâche seulement d'y arriver un peu plus vite.

Jean Hiroux, en police correctionnelle.

Le président—Vous vous appelez Jean Hiroux. Nous avez déjà été condamné une quinzaine de fois pour vagabondage, ivresse publique, mendicité, vols, etc. L'autre jour vous ayez été encore surpris en flagrant délit au moment où vous forciez une porte avec une pince. Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

L'accusé—Monsieur le président, j'ai à dire que j'ai pu prendre bien des choses, mais que je n'ai point pris d'avocat et j'espère que le tribunal me saura gré de mon indulgence.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 17 MARS, 1898

LE SERVICE CIVIL.

S'il y a une classe d'hommes qui peut rendre la vie de leurs subordonnés, misérable et parfois insupportable, ce sont bien les chefs des départements ou des branches des départements, qui ont été nommés sous l'ancienne administration.

Ils ont été choisis parce qu'ils étaient reconnus comme des amis sincères du gouvernement qui a fait leurs appointements, et la plupart d'entre eux restent fidèles à leur parti politique, se couvrant toujours néanmoins d'un voile de déception, et ne laissant voir que leurs manières les plus dociles, les plus soumises et les plus polies.

Tout en paraissant ainsi, dévoués à la présente administration, ils ne perdent jamais l'occasion de causer des ennuis de toutes sortes aux libéraux qui ont été placés sous leurs ordres.

Il est souvent très comique de surveiller ces officiers conservateurs, donnant leurs ordres aux libéraux, avec un air doux et amical, tout en obligeant ces derniers à remplir des fonctions qui leur sont entièrement répulsives.

Il y a des officiers publics qui ont le talent de tracasser, de tourmenter et de contrarier leurs subalternes—et toujours d'une façon affectant la candeur et l'amitié personnelle—jusqu'à tel point que ces derniers se sentent, quelques fois, forcés de protester.

Alors il faut voir avec quelle hâte, les chefs qui ont provoqué ce qu'ils appellent l'insubordidation, s'empressent de faire rapport, de la conduite *reprochable* et *regrettable* de leurs subordonnés, soit au ministre ou au député-ministre, et aussi au député représentant le comté où la prétendue offense a été commise.

Ils ont le soin de représenter, invariablement, l'incident sous la plus mauvaise couleur possible, mais ils se donnent bien garde de mentionner qu'ils en ont été les provocateurs. Le gouvernement serait surpris, s'il lui était possible de se rendre compte de la chose, de connaître le nombre des employés conservateurs, qui sont placés à la tête d'un bureau et qui se rendent coupables, à chaque fois que l'occasion s'en présente, des intrigues du genre de celles dont nous venons de faire mention.

Presque chaque jour de la semaine, nous rencontrons des libéraux qui se plaignent du traitement arbitraire et vexatoire qu'ils reçoivent de la part des anciens employés qui sont restés en charge.

Il y a certainement des exceptions notables, mais il n'y a pas à en douter, un bon nombre d'employés, occupant des positions d'une haute importance, s'étudient à tourmenter et à taquiner les nouveaux nommés par l'adminis-tration de Sir Wilfrid Laurier.

Il n'y a qu'une seule manière de mettre fin à toutes ces persécutions: Ce serait de nommer une personne de confiance dont le devoir serait de s'enquérir de la conduite de certains officiers publics et de destituer sans merci, tous ceux qui ont fait des misères aux employés libéraux.

Nous citerons un exemple à l'appui de ce que nous venons d'écrire.

Il s'agissait de faire une promotion dans un certain département. Le nom d'un jeune libéral fut suggéré et plusieurs amis entreprirent d'obtenir sa nomination à la charge en vue.

Or l'officier en tête de cette institution, avait prévu que notre jeune ami recevrait la position vacante, et s'est empressé de faire rapport à Ottawa que l'aspirant à la charge en question s'était rendu coupable d'insubordination, et demandait au ministre le renvoi de cet employé, de l'institution où il a servi durant plusieurs années, à la l'entière satisfaction de ses supérieurs, jusqu'à l'époque où il s'est agi de lui donner un avancement important et bien mérité.

Nous pourrions citer un nombre infini d'exemples de toutes sortes, qui feraient ressortir les injustices dont les libéraux du service civil, sont les victimes.

Nous espérons que l'exemple dont nous venons de parler, sera suffisant pour faire comprendre au gouvernement la nécessité absolue qu'il y a de prendre les mesures nécessaires pour protéger les amis.

Il faut bien se rappeler que ce sont les employés du service civil, mis en place par ses prédécesseurs, qui contribuèrent pour beaucoup à la défaite du gouvernment McKenzie.

Ces gens là ont le secret de s'insinuer auprès des ministres ou des députés de réussir à leur inspirer la confiance, tandis qu'ils travaillent sournoisement à semer la discorde dans les rangs du parti libéral.

Pour un ami que le gouvernement se crée en retenant un conservateur en place, il en perd dix de ses plus sincères, et de ses plus dévoués.

Qu'on nous comprenne bien, nous ne sommes pas en faveur du renvoi d'office, sans distinction, de tous les conservateurs, par le simple fait qu'ils ont été placés par l'administration précédente; mais nous n'hésitons pas à dire qu'il y en a un grand nombre qui devraient être congédiés, à cause de la tyrannie qu'ils ont exercé envers les libéraux, sous l'ancienne administration et à cause des ennuis qu'ils causent à nos amis sous le nouveau gouvernement.

Il n'y pas à s'y méprendre, les chefs conservateurs comprennent parfaitement le rôle important que leurs protégés jouent dans le service civil; ils sont bien au courant des intrigues que leurs amis, dans les emplois du gouvernement, peuvent monter contre les libéraux; aussi soulèvent-ils des protestations retentissantes lorsqu'un ministre se permet de renvoyer ou de mettre à la retraite, pour des raisons valides, un officier conservateur.

On ne saurait nier que quelques ministres se sont laissés intimider par les hurlements poussés par les conservateurs chaque fois qu'on a eu à remplacer des employés incompétents, par des amis du gouvernement.

Il nous fait plaisir de constater cependant, que deux ministres ont refusée de s'en laisser imposer par les protestations scéniques des adversaires.

Ce sont les honorables messieurs Sifton et Mulock.

L'honorable ministre de l'Intérieur a déclaré, en chambre, l'autre jour, qu'il était anxieux de placer des amis du parti à chaque vacance qui s'ouvrira.

Il serait à désirer, dans l'intérêt du parti, que l'exemple de ces deux honorables messieurs fusse suivi par tous les chefs des départements.

Nous sommes renseignés sur la méthode adoptée par certains conservateurs pour se faire mettre en crédit auprès des autorités. Ils prêchent la réconciliation, professent leur adhésion au parti libéral, l'influence que leur conversion va exercer sur les esprits des conservateurs, etc.; et tout cela pour mieux tromper ceux qui se laissent prendre au vieux truc des torys qui n'en cèdent à personne en fait de ruse.

Nous avons appris avec une certaine satisfaction que le gouvernement est bien décidé, à l'avenir, de n'accorder sa confiance qu'à des hommes éprouvés.

Les conservateurs, avant de recevoir des faveurs, auront à faire la preuve de leur fidélité et de leur sincérité. De là dépend le succès du parti libéral.

D'OTTAWA.

On n'entend parler à Ottawa que du résultat des élections générales d'Ontario et du contrat de Mackenzie & Mann, relativement à la construction du chemin de fer de *Stickine River*.

En ce qui concerne les élections provinciales de la province d'Ontario, les deux partis semblent satisfaits.

Les conservateurs se réjouissent d'avoir pu réduire la majorité du gouvernement, tandis que les libéraux sont en jubilation d'avoir échappé à une défaite complète.

Je dis défaite complète, parce qu'il n'y a pas à nier que les libéraux ont subit un sérieux échec. Le gouvernement va réussir cependant à se maintenir, mais il va falloir déployer toute l'énergie et la tactique auxquelles les politiciens ont recours dans les circonstances critiques.

Ce qu'il y a de plus sérieux dans toute cette affaire, c'est de constater que les vrais libéraux sont très contents du revers que le gouvernement Hardy vient d'éprouver.

Un long règne du même parti, a pour effet de rendre ceux qui composent l'exécutif, trop confiants conséquemment insouciants et indifférents aux conseils de leurs amis.

Lorsqu'un parti a été aussi longtemps au pouvoir que l'a été le parti libéral, à Ontario, les ministres finissent par se croire invincibles et ferment l'oreille aux besoins et aux exigences du parti.

Il est de notoriété que le gouvernement d'Ontario se croyait tellement fort dans l'estime du peuple, qu'on avait négligé l'organisation.

D'un autre côté, les amis voyant les chefs libéraux si certains de la victoire, n'ont pas pris une part active à la lutte, ces ce qu'ils auraient dû faire.

Par l'indifférence des ministres, un grand nombre de partisans, se sont abstenus de prêter leur concours. Plusieurs même, souhaitaient, non pas la défaite du gouvernement, mais la réprimande qu'il a subie.

Dans de pareilles circonstances, il n'aurait pas été étonnant, si les conservateurs avaient remporté la victoire.

Il est plutôt difficile de s'expliquer, comment il se fait que le gouvernement libéral—en prenant tout en considération—n'ait point été défait à outrance. On s'accorde à reconnaître que leur échappé à une déroute, leur servira d'une leçon précieuse, non seulement au gouvernement d'Ontario, mais aussi à l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

En vue d'apaiser les esprits de parti, le gouvernement d'Ontario a positivement refusé de faire les destitutions qui lui étaient demandées avec instance, et avec raison, par les supporteurs du gouvernement.

Les derniers événements ont prouvé à Sir Wilfrid que tolérer plus longtemps, le maintien de certains officiers publics, dans leur position, serait participer indirectement à la défaite du parti libéral; parce qu'on rapporte avec certitude que les employés conservateurs ont travaillé d'une manière discrète, mais positive, au succès de la cause de leur parti.

Il est donc facile de conclure que la diminution de la majorité du gouvernement d'Ontario pourrait après tout tourner à l'avantage général des libéraux.

Plusieurs élections vont être contestées devant les tribunaux, et dans les élections partielles qui vont en résulter, M. Hardi a tout à gagner.

Le gouvernement d'Ontario aura à la prochaine session, une majorité d'au moins dix.

UN BON DISCOURS.

Le débat qui a duré pendant près d'un mois s'est terminé la semaine dernière. Nos députés ont eu l'air de jouer au pugilat. Lorsqu'un membre d'un côté de la chambre se levait pour parler sur la question du chemin de fer au Yukon, un autre du côté opposé se croyait obligé d'y répondre. Il s'en est suivi que les mêmes arguments ont été répétés avec une ressemblance—ennuyante? non!—assommante? oui.

A part des discours de l'honorable monsieur Tarte et de monsieur Fitzpatrick, qui ont été bien dits et écoutés avec la plus grande attention, les autres orateurs ont dû adresser des sièges vides—à part cependant une exception notable.

On a souvent entendu dire que le parti conservateur faisait défaut en fait d'hommes capables de prendre part aux débats de la chambres. Eh bien! on se trompait; le gouvernement vient de découvrir avec chagrin et désappointement, que les débats prolongés, relativement au marché de Mackenzie & Mann, ont fait découvrir un homme qui a le droit indubitable d'aspirer à la succession de chef de l'opposition.

On insinue même, que Sir Charles Tupper aurait manifesté l'intention d'abdiquer en faveur du nouveau Cicéron, si l'honorable sénateur Bowell consentait à mettre de côté ses ambitions et accepter cette étoile comme le *leader* reconnu du grand parti des torys.

M. Foster, parait-il, a été le premier à reconnaître les talents distingués de cet athlète politicien et de faire signer une réquisition par tous les membres de la gauche, lui demandant de bien vouloir consentir à prendre la direction du parti.

M. Foster s'est occupé d'approcher la députation anglaise tandis que M. Bergeron, ex-député orateur, a fait signer cette pièce par tous les membres français de la gauche.

Enfin l'on va réussir à rétablir l'harmonie dans les rangs dissimulés des opposants à l'administration Laurier, parce que dans les cercles renseignés on fait circuler la rumeur que le proposé à la place de chef, après avoir pris la chose en délibération, a fini par se laisser persuader, et a définitivement accepté le grade de général de l'armée ou plutôt du peloton belligérant dont les nombreuses fusillades sur les files serrées du gouvernement, sont restées sans aucun effet.

Mais sous la direction du nouveau commandant, les choses vont changer. Ce n'est plus avec des armes ordinaires que l'on va attaquer la droite. Le nouveau chef, en perspective, va introduire une mitrailleuse sous la forme d'un éléphant; il a positivement annoncé à la chambre qu'il l'a vue, L'ELÉPHANT qui doit répandre la terreur dans les rangs de l'armée de Sir Wilfrid. Il ne faut pas croire que Troyen moderne s'en tient à son élément destructeur; il a encore le pouvoir d'envoyer tous les projets du gouvernement chez le diable.

On peut facilement se rendre compte des conséquences qui en découlent.

Il n'y a que M. Tardivel qui possède le courage de braver les dangers d'une expédition dans des lieux aussi obscurs, pour aller repêcher les mesures d'aucun gouvernement, or comme ce monsieur appartient au parti conservateur, il s'en suit que toutes les mesures du gouvernement vont rester chez le......

Celui qui a joué ce mauvais tour à monsieur Laurier, n'est rien autre que M. Morin le député de Dorchester.

Il s'est levé d'une manière très *majestueuse*, et d'une voix de stentor, accentuée par l'effet gazeux de l'appollinaris, il adressa la parole à sa majesté (l'orateur) et aux membres de l'assemblée, dans la langue anglaise francisée et dans la langue française anglifiée.

Il débuta come ceci:

"Vous autres les gaillards (you fellows) de l'autre côté, ...

L'orateur—A l'ordre.

M. Morin — Asseyez-vous, asseyez-vous, votre majesté, je vais faire apologie.

L'orateur — Je rappelle l'honorable député à l'ordre.

M. Morin—Je vais faire apologie, ... On se demande ce que l'on va faire avec ce chemin de fer? To the devil with the railroad (au diable avec ce chemin de fer).

L'orateur—Encore une fois l'honorable député est prié d'user d'un langage parlementaire.

M. Morin—Si ma phrase ne vous convient pas, donnez m'en donc une autre.

Voici maintenant sa péroraison finale:

"Votre majesté voudra bien me pardonner, j'ai peut-être dit des BÊTISES, mais dans tous les cas j'ai été bien écouté. Merci, votre majesté, merci messieurs, merci!"

Il va s'en dire que cet éminent discours a convaincu les chambres que ...... la circonscription de Dorchester est bien représentée, dans la personne de M. Morin.

La conduite de l'opposition durant tout ce débat, a tourné à son désavantage. Plusieurs conservateurs ont dû protester contre ce délai inexplicable et inexcusable.

AU SENAT.

Il paraîtrait maintenant, qu'après l'échec que vient de subir l'opposition, Sir Charles voudrait prendre sa revanche au sénat. Réussira-t-il? Le temps nous l'apprendra.

Il est bien à craindre cependant que la majorité du sénat rejette la mesure passée à la chambre populaire.

Sir Mackenzie Bowell, l'âme dirigeante du parti conservateur à la chambre haute se réjouit, dit-on, de l'humiliation que celui qui l'a supplanté comme premier ministre, vient de recevoir aux communes, et se propose de faire renvoyer le projet du chemin de fer au Klondyke, non pas sur le mérite ou le démérite de cette entreprise, mais simplement dans le but de faire sentir à Sir Charles Tupper, que ce dernier a commis une bévue à la chambre des communes, mais que lui (Sir Bowell) est véritablement le chef habile du parti et qu'il s'y entend en fait de créer des embar-

ras au gouvernement et qu'il est la seule personne qui puisse rallier les forces du parti.

C'est-à-dire que pour la simple satisfaction de la part de Sir Mackenzie Bowell, de pouvoir taquiner Sir Charles Tupper, il est prêt à sacrifier une mesure que l'opinion publique réclame comme nécessité absolue.

C'est-à-dire encore que par pure haine personnelle et par l'égoïsme le plus accentué, on n'hésiterait pas un instant à sacrifier l'honneur national.

Est-il possible de croire que le sénat se prêtera à ce jeu inspiré par l'esprit de mesquinerie et de charatanerie ?

Si les événements qui vont suivre nous répondaient affirmativemen, je dirais tant pis et tant mieux.

Tant pis pour le sénat ; et tant mieux pour le gouvernement ; parce qu'enfin il est temps qu'on mette fin aux prétentions de ce corps irresponsable. Le rejet par le sénat d'un projet aussi populaire et dans le résultat de satisfaire l'ambition d'une personne sur une autre, ou soit par esprit de parti, ne pourrait pas manquer d'éveiller l'attention du gouvernement impérial sur la nécessité d'amender la constitution de manière à rendre la composition du sénat plus en harmonie avec la voix du peuple.

Que le sénat donc rejette le contrat de Mackenzie & Mann et on vous promet comme conséquence, que cet événement contribuera à la réforme tant désirée de cette chambre composée d'invalides de l'ancienne administration ; réforme qui permettrait à l'exécutif de commander la même autorité au sénat qu'à la chambre des communes.

Je puis vous dire que le gouvernement dans tous les cas, est préparé à cette éventualité. La voie ferrée de la rivière Stickine au lac Teslin *se fera*, en dépit de l'attitude arbitraire, égoïste et partisanne que le sénat pourrait juger à propos de prendre.

DÉPUTÉS DE L'OUEST.

Tous les députés de la province de Manitoba sont à Ottawa. Messieurs Jamieson, Rutherford, Macdonnell ainsi que le Révd Dr Louglass, d'Assiniboia, et M. Davis, de Prince Albert ; ils sont au nouvel hôtel Cecil, sur la rue Wellington ; M. Richardson, le député de Lisgar, loge chez un ami.

Tous ces messieurs sont très assidus à leurs travaux, très attentifs et empressés à offrir et à prêter leur concours aux amis chaque fois qu'ils en sont requis.

NOMINATION POPULAIRE.

On apprendra avec satisfaction au Manitoba, que tous les libéraux de notre province ont été unanimes à recommander M. Manseau à la charge de député-préfet du pénitencier de Stony Mountain.

L'hon. M. Sifton s'est fait un plaisir d'appuyer, lui aussi cette nomination.

C'est un point à noter en faveur de ces messieurs et un acte de justice, de générosité et de désintéressement de leur part, que notre population française saura apprécier.

COMMENT CELA SE FAIT-IL ?

Le dernier article de fond, publié dans *Le Manitoba* de la semaine dernière, traitant du règlement ou plutôt du modus vivendi relativement à la question des écoles, article supposé avoir été si non écrit, du moins inspiré par Mgr Langevin, a causé une surprise ici, à ceux qui sont renseignés sur l'entente qui a été faite entre le gouvernement local et Sa Grandeur, par l'entremise de Sir Wilfrid Laurier.

Il ne nous est point permis de livrer à la publicité, pour le moment du moins, les détails de ce modus vivendi et de l'attitude que Mgr Langevin a convenu de prendre en rapport avec les concessions qui ont été accordées, mais nous pouvons affirmer que L'ECHO, dans son numéro du 24 fév., a donné la note juste.

En dire plus serait commettre des indiscrétions, mais il pourrait cependant arriver que nous soyons obligés de revenir sur ce sujet, si on essayait à ne pas vouloir respecter *l'entente* qui a été faite ou si l'on cherchait à en dénaturer le sens, d'une manière quelconque.

CERTES NON.

Nous croyons que la rumeur au sujet des élections générales au local, devant avoir lieu avant juillet est contredite. Néanmoins nous croyons comprendre par les démarches des ministres locaux, auprès du gouvernement d'Ottawa, que la nouvelle déja publiée n'était pas sans fondement ; nous avons promis d'être discrets et nous tiendrons parole, mais on ne saurait laisser passer sous silence une contradiction que les circonstances n'autorisent certainement point.

CESSION DE TERRES.

Le gouvernement fédéral a consenti à céder à la province du Manitoba environ 5,000,000 d'acres de terrains marécageux. On nous dit que M. Volke, l'inspecteur des terrains déjà transférés au gouvernement Greenway, fait rapport que les 75,000 acres qu'il a inspectés durant la dernière saison valent $3 de l'acre. En évaluant les terrains qui vont être transférés sous peu à $1.50 de l'acre, on aurait un actif au crédit du gouvernement de $7,500,000 qui ajouté à la valeur de ceux déjà concédés, atteindrait le chiffre de près de $10,000,000. C'est une valeur réelle qui va permettre à l'administration locale d'entreprendre des travaux de la plus grande utilité. L'hon. R. Watson, le ministre des travaux publics du gouvernement Greenway, est actuellement à Ottawa et a obtenu la promesse formelle du ministre de l'Intérieur que les 5,000,000 d'acres dont nous venons de vous parler, seront la propriété du gouvernement de Manitoba, dans quelques semaines.

LE CHEMIN DE FER GREENWAY.

On nous a assuré, ce matin, de source positive, que le projet du chemin de fer allant de Winnipeg dans la direction Sud-Est, est un fait presqu'accompli. Cette voie ferrée ira se joindre à celle de Port Arthur et de la Rivière La Pluie. Voilà évidemment une bonne nouvelle pour nos paroisses métisses et canadiennes-françaises de Lorette, Ste-Anne, La Broquerie et St-Malo.

MM. Mackenzie & Mann vont aussi continuer le chemin de fer de Dauphin jusqu'à la rivière du Cygne.

On ne manquera donc point d'ouvrage public au Manitoba durant la prochaine saison.

NOMINATION RUSSELL.

La nomination des candidats dans le comté de Russell, pour représenter ce district à la chambre d'Ontario, a eu lieu le 10.

Les adversaires de M. Hardy se proposent de remporter cette circonscription électorale, et croient que cette élection va décider du sort du gouvernement d'Ontario.

Les libéraux de leur côté, semblent s'être réveillés de leur léthargie et poussent la campagne avec une vigueur inaccoutumée.

Il est à peu près certain que M. Evanturel, l'orateur de la chambre d'Ontario, fera partie de l'exécutif aussitôt après les élections de Russell.

IL EST MORT

PRIEZ POUR LUI

(Suite et fin.)

...... Pour moi, immobile au bout de la table et comme frappé de stupeur, je me rappelais les belles histoires que l'abbé me contait lorsqu'il venait à la fabrique. Je le voyais retroussant bravement sa soutane pour franchir les bassins. Je me souvenais aussi du jour de sa première messe, où toute la famille assistait ; comme il était beau lorsqu'il se tournait vers nous, les bras ouverts, disant : "Dominus vobiscum" d'une voix si douce que Mme Eysette en pleurait de joie ! Maintenant je me le figurais là-bas, couché, malade (oh ! bien malade ; quelque chose me le disait), et ce qui redoublait mon chagrin de le savoir ainsi, c'est une voix que j'entendais me crier au fond du cœur : "Dieu te punit, c'est de ta faute ! Il fallait rentrer tout droit ! Il fallait ne pas mentir !" Et plein de cette effroyable pensée que Dieu, pour le punir, allait faire mourir son frère, le petit Chose se désespérait en lui-même, disant : "Jamais, non ! jamais, je ne jouerai plus aux barres en sortant du collège."

Le repas terminé, on alluma la lampe, et la veillée commença. Sur la nappe, au milieu des débris du dessert, M. Eysette avait posé ses gros livres de commerce et faisait ses comptes à haute voix. Finet, le chat des barottes, miaulait tristement en rôdant autour de la table .... ; moi, j'avais ouvert la fenêtre et je m'y étais accoudé....

Il faisait nuit, l'air était lourd.... On entendait les gens d'en bas rire et causer devant leurs portes, et les tambours du fort Loyasse battre dans le lointain. J'étais là depuis quelques instants, pensant à des choses tristes et regardant vaguement dans la nuit, quand un violent coup de sonnette m'arracha de ma croisée brusquement. Je regardai mon père avec effroi, et je crus voir passer sur son visage le frisson d'angoisse et de terreur qui venait de m'envahir. Ce coup de sonnette lui avait fait peur, à lui aussi.

—On sonne ! me dit-il presqu'à voix basse.

—Restez, père ! j'y vais. Et je m'élancai vers la porte.

Un homme était debout sur le seuil. Je l'entrevis dans l'ombre, me tenant quelque chose que j'hésitais à prendre.

—C'est une dépêche, dit-il.

—Une dépêche, grand Dieu ! pourquoi faire ?

Je la pris en frissonnant, et déjà je repoussais la porte ; mais l'homme la retint avec son pied et me dit froidement :

—Il faut signer.

Il fallait signer ! Je ne savais pas : c'était la première dépêche que je recevais.

—Qui est là, Daniel ! me cria M. Eysette ; sa voix tremblait.

Je répondis :

—Rien ! c'est un pauvre. .... Et faisant signe à l'homme de m'attendre, je courus à ma chambre, je trempai ma plume dans l'encre, à tâtons, puis je revins.

L'homme dit :

—Signez là.

Le petit Chose signa d'une main tremblante, à la lueur des lampes de l'escalier ; ensuite il ferma la porte et rentra, tenant la dépêche cachée sous sa blouse.

Oh ! oui, je te tenais cachée sous ma blouse, dépêche de malheur ! Je ne voulais pas que M. Eysette te vît ; car d'avance je savais que tu venais nous annoncer quelque chose de terrible, et lorsque je t'ouvris, tu ne m'appris rien de nouveau, entends-tu, dépêche ! Tu ne m'appris rien que mon cœur n'eût déjà deviné.

—C'était un pauvre ? me dit mon père en me regardant.

Je répondis, sans rougir : "C'était un pauvre" ; et pour détourner ses soupçons, je repris ma place à la croisée.

J'y restai encore quelque temps, ne bougeant pas, ne parlant pas, serrant contre ma poitrine ce papier qui me brûlait.

Par moments, j'essayais de me raisonner, de me donner du courage, je me disais : "Qu'en sais-tu ? c'est peut-être une bonne nouvelle. Peut-être on écrit qu'il est guéri. ...." Mais, au fond, je sentais bien que ce n'était pas vrai, que je me mentais à moi-même, que la dépêche ne dirait pas qu'il était guéri.

Enfin, je me décidai à passer dans ma chambre pour savoir une bonne fois à quoi m'en tenir. Je sortis de la salle à manger, lentement, sans avoir l'air inquiet ; mais quand je fus dans ma chambre, avec quelle rapidité fiévreuse j'allumai ma lampe ! Et comme mes mains tremblaient en ouvrant cette dépêche de mort ! Et de quelles larmes brûlantes, je l'arrosai, lorsque je l'eus ouverte ! ...... Je la relus vingt fois, espérant toujours m'être trompé ; mais pauvre de moi ! j'eus beau la lire et la relire, et la tourner dans tous les sens, je ne pus lui faire dire autre chose que ce qu'elle avait dit d'abord, ce que je savais bien qu'elle dirait :

"Il est mort ! Priez pour lui !"

Combien de temps je restai là, debout, pleurant devant cette dépêche ouverte, je l'ignore. Je me souviens seulement que les yeux me cuisaient beaucoup, et qu'avant de sortir de ma chambre, je baignai mon visage longuement. Puis je rentrai dans la salle à manger, tenant, dans ma petite main, crispée, la dépêche trois fois maudite.

Et maintenant, qu'allai-je faire ? Comment m'y prendre pour annoncer l'horrible nouvelle à mon père et quel ridicul enfantillage m'avait poussé à la garder pour moi seul ? Un peu plus tôt, un peu plus tard est-ce qu'il ne l'aurait pas su ? Quelle folie ! Au moins, si j'étais allé droit à lui, lorsque la dépêche était arrivée, nous l'aurions ouverte ensemble ; à présent, tout serait dit.

Or, tandis que je me parlais à moi-même, je m'approchais de la table et je vins m'asseoir à côté de M. Eysette, juste à côté de lui. Le pauvre homme avait fermé ses livres et, de la barbe de sa plume, s'amusait à chatouiller le museau blanc de Finet. Cela me serrait le cœur qu'il s'amusât ainsi. Je voyais sa bonne figure, que la lampe éclairait à demi, s'animer et rire par moments, et j'avais envie de lui dire : "Oh ! non, ne riez pas ; ne riez pas, je vous en prie."

Alors, comme je le regardais ainsi tristement avec ma dépêche à la main, M. Eysette leva la tête. Nos regards se rencontrèrent, et je ne sais pas ce qu'il vit dans le mien, mais je sais que sa figure se décomposa tout-à-coup, qu'un grand cri jaillit de sa poitrine, qu'il me dit d'une voix à fendre l'âme : "Il est mort, n'est-ce pas ?" que la dépêche glissa de mes doigts, que je tombai dans ses bras en sanglotant, et que nous pleurâmes longuement, éperdus, dans les bras l'un de l'autre, tandis qu'à nos pieds, Finet jouait avec la dépêche, l'horrible dépêche de mort, cause de toutes nos larmes.

Ecoutez, je ne mens pas : voilà longtemps que ces choses se sont passées, voilà longtemps qu'il dort dans la terre, mon cher abbé que j'aimais tant ; eh bien, encore aujourd'hui, quand je reçois une dépêche, je ne peux pas l'ouvrir sans un frisson de terreur. Il me semble que je vais lire qu'il est mort, et qu'il faut prier pour lui !

ALPHONSE DAUDET.

DRAME EPOUVANTABLE.

Montréal. — Encore un drame épouvantable ici. Un nommé Nesbitt, journalier, demeurant No 635, rue de Montigny, a tué un de ses pensionnaires du nom de Coe alors que celui-ci était ivre et faisait du bruit.

Quand le médecin est arrivé à la maison il a trouvé Coe déjà mort, assis sur une chaise, mais couvert de blessures et baignant dans son sang. Tout indiquait une lutte effroyable.

Nesbitt était encore debout à côté de lui. Nesbitt et sa famille ont été arrêtés.

Marché de Winnipeg

— POUR LES —

CULTIVATEURS.

	$ Cts.		$ Cts.
Bœuf gelé	0 04	à	0 05
Veau	05	à	06
Mouton	05	à	06
Poulet	10	à	11
Bacon (salé)	08½		
Bacon (fumé)	09½		
Jambon	11½	à	0 12
Cochons (vivants)	5 00		
Lard, pesant de 100 à 170 lbs	6 40		
Lard, pesant de 170 à 250 lbs	6 25		
Lard, pesant de 250 à 350 lbs	6 00	à	6 25
Œufs, par doz	16	à	17
Œufs frais	35		
Fromage	10½	à	0 11
Beurre, la lb	15	à	20

FARINE.

Hungarian patenté	2 50		
Glenora	2 30		
Strong baker	2 00		

GRAINS.

Blé, le minot	85		
Avoine	35	à	40
Orge	40	à	45

POISSON.

Poisson blanc	06		
Brochet	04		
Truite	09		
Saumon	12		
Morue	08		

HUITRES.

Huitres, par gallon	1 80	à	2 00

LÉGUMES.

Choux, par doz	50	à	75
Oignons, par lb	03		
Patates	40	à	45
Carottes	1 00		
Betteraves	50		

FOIN.

Foin, la tonne	6 00	à	8 00
Foin pressé	6 50		

BOIS DE CORDE.

Tremble, la corde	3 50	à	3 75
Epinette rouge	5 50		
Epinette blanche	3 50	à	4 00
Chêne	4 75	à	5 50

NOUVELLES LOCALES.

Fête nationale des Irlandais aujourd'hui.

Il y a de la diphtérie à Saint-Charles.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez G. R. Vendome, libraire, 290 Rue Main, Winnipeg.

Le R. M. Cherrier doit officier à l'Eglise St Patrice de Manitou, aujourd'hui.

La réclame Chamberlain & Cie soumise aux arbitres, n'a été soutenue que de moitié.

Un Américain du Dakota a acheté une section près de la rivière La Salle et va en commencer la culture avec des charrues à vapeur.

Les animaux deviennent rares. Il estprobable qu'ils vont augmenter de prix encore avant l'automne prochain.

Avez-vous lu l'annonce de la nouvelle entreprise de M. Richard? On ne pourra plus dire qu'il n'y a pas de bon tailleur à Winnipeg.

Tous les trains sont pleins de monde qui vont au Klondyke. Il y en a de tous les pays, du Bas Canada, d'Angleterre, de France, d'Italie, de Turquie même.

M. N. Chevrier, l'acheteur du Magasin Bleu, est revenu d'un voyage d'affaires à l'Est où il a acheté le stock de hardes faites d'un des plus gros magasins de Montréal, qui vient de faillir: les Blumenthal & fils.

M. G. R. Vendôme est le seul agent français autorisé à solliciter des annonces pour L'ECHO. Toute commande laissée à son magasin, 290, rue Main, recevra une prompte exécution. Mr. R. Burt, est l'agent anglais.

M. Nadeau, de St-Josepn de Letellier, est venu en ville la semaine dernière. Il dit que les Mennonites donnent de bons prix pour les terres autour de St-Joseph et que le nombre des terres ensemencées va augmenter beaucoup cette année.

M. Baudry, de St-Eustache, a acheté une écrémeuse centrifuge. Il construit une glacière et une fromagerie dont il espère tirer un bon revenu cet été. Il est content de ne pas avoir attendu plus longtemps pour acheter la terre voisine de sa ferme. Il a déjà refusé $2 de bénéfice par acre.

Lisez dans le *Petit Journal* et le *Petit Parisien* de la semaine dernière les récits de l'affaire Zola. *Le Soleil du Dimanche* donne un article sur Coquelin avec un magnifique portrait en couleurs. Dans "Le Pélerin" il y a un article su l'Alaska avec images appropriées Dans "La Science Française" on peut lire deux articles sur la dorure sans or et sur la photographie sans lumière.

AUX FEMMES.

Vous savez mieux tromper que nous.
Vous savez mieux plaire et séduire;
Vous savez mieux aimer que nous;
Vous avez un parler plus doux;
Vous avez un plus doux sourire;
Mais pour compléter votre empire,
Et nous mettre en tout après vous,
Mesdames, il faut encore dire:
Vous savez mieux pleurer que nous.

Une Gerbe de Pensees,

(Recueillies pour *Le Pionnier*)

Au pays des promesses, on meurt de faim.

Un vice coûte plus à nourrir que deux enfants.

L'économie est le plus riche de tous les revenus.

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

N'employez pas autrui pour ce que vous pouvez faire vous-même.

L'EXPÉRIENCE qui ne s'acquiert que par des fautes, est un maître qui coûte trop cher.

La femme est l'amie naturelle de l'homme, toute autre amitié est faible ou suspecte à côté de celle-là.

La religion établit en dogme l'égalité morale, la seule que l'on puisse prêcher sans bouleverser le monde.

Avant de partir en guerre, dis une prière; avant de t'embarquer, dis-en deux; avant de te marier, dis-en trois. PASQUIN.

POUR LES VIEUX GARCONS.

Voltaire, un des leurs, a dit:

"Plus il y a d'hommes mariés dans un pays, moins il y a de crimes. Le mariage rend l'homme plus vertueux et plus sage. Un homme qui n'est pas marié n'est que la moitié d'une être parfait; pour le compléter, il lui faut l'autre moitié. Il ne peut pas plus marcher droit qu'un bateau avec une rame, un oiseau avec une aile."

Ecoutez, messieurs les vieux garçons, et réfléchissez.

L'ivrognerie.

Le Révd Père Guillet, O. M. I., curé de l'Eglise Sainte Marie de Winnipeg, endossse le *Gold Cure* d'Evans dans la lettre suivante:

Presbytère de STE MARIE,
20 janvier, 1898.

MON CHER DOCTEUR,

C'est avec plaisir que j'apprends que l'institut *Gold Cure* d'Evans est si bien établi dans notre belle ville de Winnipeg. Avant de venir ici, j'étais directeur d'une société de tempérance à Montréal, et lorsque ni morale, ni religion semblaient avoir bon effet, j'ai recommandé l'institut *Gold Cure* d'Evans, et j'ai été témoin des excellents résultats obtenus dans des cas qui paraissaieut désespérés.

L'institut d'Evans mérite la confiance et le support du public.

Voir la grande liste de ceux qui se disent guéris c'est encourager tous ceux qui souffrent de l'alcoolisme d'avoir recours à son traitement.

(Signé) D. GUILLET, O. M. I.,
Eglise Ste Marie.

L'institut Evans est situé No 58, rue Adélaide, dcpuis trois ans.

Correspondance sollicitée.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 932.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,461	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement t.es faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**

Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT